COMPRENDRE

TRUMP ET LE VOTE DES FEMMES

Veut-il réellement retirer le droit de vote aux femmes états-uniennes ?

La rumeur simplifie.
La stratégie réelle est plus insidieuse.

→

Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon

LA RÉALITÉ

Non, Trump n'a pas officiellement demandé l'abolition du droit de vote des femmes.

À ce jour, aucun texte porté par son administration ne propose d'abroger le 19e amendement. La Maison-Blanche l'a même officiellement commémoré en août 2025. Et Trump ne pourrait pas le supprimer seul : il faudrait modifier la Constitution avec l'accord des deux tiers du Congrès, puis de 38 États.

Mais ce constat ne doit pas pour autant nous rassurer...



@miaoulenchon →

LA BRÈCHE RÉACTIONNAIRE

En août 2025, Pete Hegseth, ministre de la Défense de Trump, a partagé une vidéo dans laquelle un pasteur défendait l'abrogation du droit de vote des femmes.

Le Pentagone a ensuite affirmé qu'Hegseth soutenait bien ce droit, ans expliquer pourquoi il avait relayé cette vidéo.

Ce n'est pas la preuve d'un programme secret. C'est le signe qu'une idée autrefois marginale circule désormais jusque dans les sommets de l'État.



@miaoulenchon →

L'ARME CONCRÈTE

Le véritable projet trumpiste s'appelle le **SAVE America Act**.

Pour s'inscrire sur les listes fédérales, chaque citoyen·ne devrait fournir une preuve documentaire de sa nationalité : passeport, acte de naissance ou document équivalent.

Une inscription réalisée par courrier devrait ensuite être validée en personne. Le texte ajoute également une obligation nationale de pièce d'identité avec photographie pour voter.



@miaoulenchon →

LE PIÈGE DU NOM

Aux États-Unis, 79 % des femmes mariées à un homme déclarent avoir pris le nom de leur conjoint.

Leur acte de naissance peut donc porter un nom différent de celui utilisé sur leur inscription électorale ou leur pièce d'identité. Le texte prévoit une procédure en cas de discordance. Mais il impose alors des justificatifs supplémentaires et laisse une partie de l'appréciation aux administrations locales.

Ce n'est pas une interdiction automatique. C'est un obstacle structurellement genré.



@miaoulenchon →

21,3 MILLIONS

Selon une enquête du Brennan Center, 21,3 millions de citoyen·nes états-unien·nes en âge de voter ne disposent pas immédiatement des documents exigés.

Parmi elleux, au moins 3,8 millions n'en possèdent aucune copie : documents perdus, détruits, volés ou jamais récupérés.

Lorsque l'exercice d'un droit dépend d'un passeport, d'un déplacement administratif et de plusieurs justificatifs, ce droit cesse d'être réellement universel.



@miaoulenchon →

LE PAPIER TRIE

Près de 11 % des citoyen·nes racisé·es ne disposent pas facilement d'une preuve de nationalité, contre un peu plus de 8 % des citoyen·nes blanc·hes.

Car un document n'est jamais « seulement un document ».
Il faut pouvoir le commander, le payer, se déplacer, comprendre la procédure et parfois prendre un jour de congé.

Les femmes pauvres, racisées, âgées, handicapées ou isolées cumulent les obstacles administratifs que les classes dominantes ne rencontrent presque jamais.



@miaoulenchon →

TRANS : LE PIÈGE

Pour de nombreuses personnes trans, le prénom ou la mention de sexe inscrits sur l'acte de naissance ne correspondent pas aux papiers utilisés au quotidien.

En 2024, le Williams Institute estimait que 210800 électeur·ices trans vivaient dans un État exigeant une pièce d'identité sans disposer de documents reflétant correctement leur nom ou leur genre. Avec le SAVE Act, ces discordances deviennent un parcours de justificatifs, de coûts et de délais et avec, au passage, mégenrage et outing forcé.

Le pouvoir fabrique l'obstacle, puis transforme l'existence trans en anomalie suspecte.



@miaoulenchon →

LE VALIDISME ÉLECTORAL

Une personne sur six en âge de voter aux États-Unis est handicapée. Pourtant, le GAO a constaté des obstacles potentiels dans 60 % des bureaux de vote inspectés.

Le SAVE America Act ajouterait l'obligation de présenter ses documents en personne pour s'inscrire et de joindre une copie de sa pièce d'identité au vote postal. Déplacements, files d'attente, documents à imprimer, systèmes numériques inaccessibles : chaque formalité supplémentaire frappe d'abord les personnes ayant besoin d'aménagements ou d'assistance.

Ce n'est pas une simple complication administrative. C'est du validisme électoral.



@miaoulenchon →

UN MENSONGE UTILE

Le prétexte avancé est toujours le même :
empêcher les personnes étrangères
de voter.

Mais voter sans posséder la nationalité états-unienne est déjà interdit par la loi fédérale et passible de poursuites.
Les enquêtes indépendantes, les audits des États et même des organisations conservatrices concluent que ces votes sont extrêmement rares.

Une fraude marginale sert donc à justifier le contrôle massif de millions de citoyen·nes parfaitement légitimes.



@miaoulenchon →

POURQUOI LES FEMMES ?

Les femmes ne forment évidemment pas un bloc politique homogène. En 2024, les femmes blanches ont même légèrement préféré Trump.

Mais dans l'ensemble, les femmes ont choisi Kamala Harris avec 7 points d'avance, tandis que les hommes ont choisi Trump avec 12 points d'avance. Elles participent également davantage aux élections que les hommes depuis les années 1980.

Ajouter des obstacles à cet électorat peut suffire à déplacer des scrutins très serrés.



@miaoulenchon →

RETIRER SANS ABOLIR

La suppression moderne d'un droit ne passe pas toujours par son abolition officielle.

On conserve le suffrage dans la Constitution, puis on multiplie les conditions pour l'exercer : documents, délais, déplacements, contrôles informatiques, radiations et contestations. Sur le papier, tout le monde peut encore voter. Dans la réalité, seules les personnes disposant du temps, de l'argent et des bons papiers sont certaines de pouvoir le faire.

Le droit devient un privilège administratif.



@miaoulenchon →

L'ÉTAT CONTRE L'ÉLECTORAT

Trump a déjà tenté d'imposer la preuve documentaire de nationalité par décret en mars 2025. Cette disposition a été définitivement bloquée par la justice fédérale.

En mars 2026, il est revenu avec une nouvelle ordonnance : création de listes fédérales de citoyen·nes, centralisation des données et menace de poursuites contre des responsables électoraux.

L'objectif dépasse le contrôle d'identité : il s'agit de placer l'administration des élections sous la pression directe du pouvoir présidentiel.



@miaoulenchon →

OÙ EN EST-ON ?

Le SAVE America Act a été adopté par la Chambre des représentants le 11 février 2026, par 218 voix contre 213.

Mais il n'est pas devenu une loi. Le texte reste bloqué au Sénat, malgré plusieurs tentatives de vote et les pressions répétées de Trump. Les républicain·es cherchent désormais à en greffer certaines dispositions sur d'autres textes budgétaires ou législatifs.

La menace est contenue.
Elle n'est pas enterrée.



@miaoulenchon →

DÉFENDRE LE SUFFRAGE

Trump n'a pas abrogé le droit de vote des femmes.

Il soutient quelque chose de politiquement plus habile et malsain : un système dans lequel des millions de citoyen·nes devront désormais prouver qu'iels méritent d'exercer un droit constitutionnel.

La droite autoritaire ne commence pas toujours par supprimer les élections. Elle commence par choisir qui pourra facilement y participer.



@miaoulenchon →

UN DROIT SIMPLE

L'universalité du suffrage ne signifie pas seulement que tout le monde possède théoriquement le droit de voter.

Elle exige que ce droit soit simple, gratuit, accessible et immédiatement exerçable.

Dès qu'il faut accumuler les justificatifs, payer des documents, se déplacer, comprendre une procédure complexe ou convaincre une administration, les inégalités sociales décident à la place des électeur·ices.



@miaoulenchon →

Un droit difficile à exercer
n'est plus vraiment universel.

Il devient une promesse réservée
aux personnes qui ont le temps,
l'argent, les bons papiers
et les capacités nécessaires pour
franchir les obstacles.

Sans simplicité réelle, le droit de vote
n'est plus un droit : il devient un slogan.

Que cela nous serve de leçon
pour notre avenir en France...



@miaoulenchon →

LES SOURCES :

- National Archives — 19th Amendment to the U.S. Constitution
- National Archives — Constitutional Amendment Process
- White House — Presidential Message on Women's Equality Day, 26 août 2025
- White House — Executive Orders sur les élections, 25 mars 2025 et 31 mars 2026
- Congress.gov — H.R. 7296, SAVE America Act
- Reuters — Adoption du SAVE America Act par la Chambre, 11 février 2026
- Reuters — Pete Hegseth et l'abrogation du 19e amendement, 14 août 2025
- Brennan Center — Documents proving citizenship, 11 juin 2024
- Pew Research Center — Changement de nom après le mariage, 7 septembre 2023
- Pew Research Center — Voting Patterns in the 2024 Election
- U.S. Census Bureau — Voting and Registration, élection de 2024
- U.S. Department of Justice — 18 U.S.C. § 611
- Williams Institute — The Potential Impact of Voter Identification Laws on Transgender Voters in the 2024 General Election
- National Women's Law Center — How the SAVE Act Could Disenfranchise Millions of Married Women and Trans Voters
- The Arc — The SAVE America Act Threatens Accessible Voting for People With Disabilities
- U.S. Government Accountability Office — Voters with Disabilities: Observations on Polling Place Accessibility
- Rutgers Program for Disability Research — 40.2 Million Eligible Voters with Disabilities



@miaoulenchon →

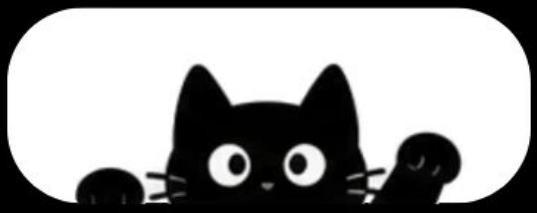

SAUVEGARDE CE CHARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

Commentez, partagez et sauvegardez.

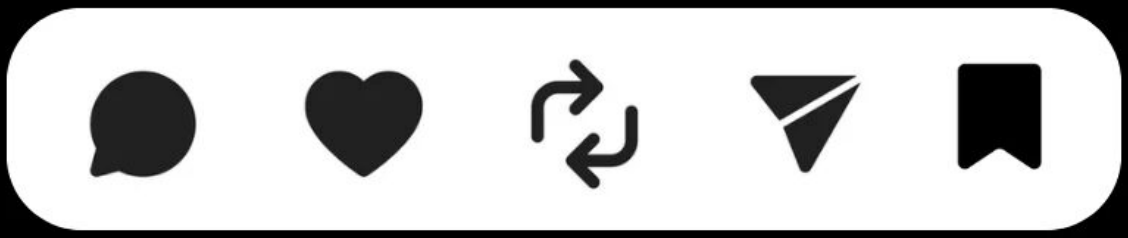

Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon